

Les Gardes suisses de Louis XVI : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 33

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» foudre d'eau qui tombaz ung peu avant mydy au-
 » dessous de Vallangyn et fit grand dégast, et dès
 » là descendit sur la ville du dit Neufchastel.

» Ce grand torrent d'eau, qui abattit et ruyna
 » grand quantité de maysons, du long de la petite
 » rivieyre du Séon, ruyna les fours et moulins, les
 » ponts de pierre, la grande tour et la mayson de
 » ville. Et généralement dommegez toutes les may-
 » sons du dit Neufchastel par sa grande furie et im-
 » pétuosité du tout estrange et miraculeuse, sorte
 » que ce a esté ung merveilleux effroy et dommage.
 » Et que plus est noiié et englouty infinité de per-
 » sonnes, tant hommes, femmes et enfants, avec
 » grande quantité de bestail.

» Après avoir pryé Dieu de les vouloir consoler
 » et fayre la grâce à eulx et à nous de bien fayre
 » notre profit des verges et correction de Sa Majesté,
 » a esté député honorable Claude Banquette, an-
 » cyen banderet du dit Payerne, pour les aller sa-
 » luer d'à part la république et déplorer l'accident,
 » leur offrant tout secours et devoyr de bons voy-
 » sins. Avec présentation de troys cents florins de
 » don gracieux pour subvenyr tant mieulx à leurs
 » nécessités. »

J. F. Pd.

Bonsoir, la compagnie!

J'aurai bientôt quatre-vingts ans;
 Je crois qu'à cet âge il est temps
 D'abandonner la vie;
 Je la quitterai sans regret;
 Gaîment je ferai mon paquet!
 Bonsoir, la compagnie!

Lorsque d'ici je sortirai,
 Je ne sais pas trop où j'irai;
 Mais en Dieu je me fie:
 Il ne peut me mener qu'à bien,
 Ainsi, je n'appréhende rien;
 Bonsoir, la compagnie!

J'ai goûté de tous les plaisirs;
 J'ai perdu jusques aux désirs,
 A présent je m'ennuie.
 Lorsque l'on n'est plus propre à rien,
 On se retire et l'on fait bien;
 Bonsoir, la compagnie!

Dieu nous fit sans nous consulter,
 Rien ne saurait lui résister;
 Ma carrière est remplie.
 A force de devenir vieux,
 Peut-on se vanter d'être mieux?
 Bonsoir, la compagnie!

Nul mortel n'est ressuscité
 Pour nous dire la vérité
 Des biens d'une autre vie.
 Une profonde obscurité
 Est le sort de l'humanité;
 Bonsoir, la compagnie!

Rien ne périt entièrement,
 Et la mort n'est qu'un changement,
 Dit la philosophie.

Que ce système est consolant!
 Je chante en adoptant ce plan:
 Bonsoir, la compagnie!

Lorsque l'on prétend tout savoir,
 Depuis le matin jusqu'au soir,
 On lit, on étudie;
 On n'en devient pas plus savant;
 On ne meurt pas moins ignorant;
 Bonsoir, la compagnie!

Les Gardes suisses de Louis XVI

III

Vers les 6 heures du matin, le roi, tenant par la main monseigneur le Dauphin, descendit dans la cour royale, accompagné de quelques chefs de division et commandants de la garde nationale et de MM. de Maillardoz et Bachmann. Il passa d'abord devant la garde nationale, puis devant les Suisses, qui crièrent: *Vive le roi!* Au même instant, un bataillon armé de piques, qui entraînait dans la cour, criait à tue-tête: *Vive la nation!* Il en résulta une discussion très vive, à laquelle les canonniers de la garde nationale surtout prirent part. M. de Durler parvint néanmoins à les calmer, en leur représentant, dans son singulier langage, que le roi et la nation ne faisaient qu'un. Le bataillon, qui venait d'entrer dans la cour, reconnut qu'il n'était pas à sa place, et ils allèrent se ranger parmi leurs partisans.

Bientôt après, M. Rœderer, procureur général syndic, assisté d'un membre de la Commune, tous deux en écharpe tricolore, et M. de Boissieux, maréchal de camp, parcoururent tous les postes: ils proclamèrent verbalement l'ordre, déjà reçu par écrit, de défendre le château et de repousser la force par la force. Voici les termes de la proclamation: « Soldats, un attroupement va se présenter; il est enjoint, par le décret du 3 octobre, à nous officiers de la loi, de requérir, vous, gardes nationales, et vous, troupes de ligne, de vous opposer à cet attroupement et de repousser la force par la force. » Alors ceux des gardes nationaux qui n'avaient pas chargé chargèrent leurs fusils et les canonniers leurs pièces.

A sept heures, les murmures recommencèrent, et des bataillons entiers de gardes nationaux se retirèrent: les uns allèrent rejoindre les factieux, un grand nombre rentrèrent dans leurs foyers.

Ce fut alors qu'une députation de la garde nationale, conduite par M. Rœderer, M. de Baumé et un troisième membre du Département de Paris, vint solliciter le roi, qui rentrait dans l'intérieur du château, de se rendre dans le sein de l'Assemblée nationale. M. de Bachmann, témoin des instances par lesquelles on cherchait à arracher la détermination du monarque, se retourna vers M. de Gibelin et lui dit: « Si le roi va à l'Assemblée, il est perdu. » Ce sont les dernières paroles que les camarades de ce chef

vertueux ont recueilli de sa bouche. La reine fit d'inutiles efforts pour empêcher ce funeste départ, après lequel la plus héroïque résistance ne pouvait plus avoir un heureux résultat, puisqu'elle était devenue sans objet.

C'est à peu près vers 9 heures que le roi se décida à venir dans l'Assemblée nationale, avec toute la famille royale et quelques gentilshommes. Deux bataillons de la garde nationale et les gardes suisses de garde, en tête MM. de Maillardoz, de Bachmann, de Salis-Zizer, aide-major, Chollet et Allimann, adjutants, escortaient Sa Majesté.

Ce départ fut décisif pour la garde nationale qui occupait l'intérieur du château et les cours. La plus grande partie abandonna les Suisses; les uns se réunirent aux bataillons des faubourgs et les autres se dispersèrent: mais tous ne partagèrent pas cette honteuse défection, et parmi ceux qui restèrent fidèles, il faut citer la presque totalité des grenadiers des Filles de St-Thomas.

L'armée des faubourgs se mit en mouvement, les canons en tête, et bientôt on l'a vit s'avancer vers les portes du château. Le maréchal de camp de jour, se voyant presque seul avec les Suisses, jugea qu'il ne pouvait conserver les cours avec si peu de monde. Il cria: « Messieurs les Suisses, retirez-vous au château. » Il fallut obéir, abandonner les cours, laisser six pièces de canon à la discrétion de l'ennemi. On aurait dû prévoir qu'il faudrait les reprendre, sous peine d'être brûlé dans le château. Tout le monde le pensait: de simples soldats le disaient tout haut; cependant, le respect pour la discipline fit obéir. On prit toutes les dispositions que le temps et les localités pouvaient permettre; on garnit de soldats les escaliers et les croisées du château; le premier peloton fut placé à la chapelle, c'est-à-dire un peloton de grenadiers des Filles de St-Thomas en première ligne, les gardes suisses en seconde.

M. le capitaine de Durler trouva au premier appartement, en face du grand escalier, M. le maréchal de Mailly, qui était avec M. de Zimmermann, officier général et lieutenant des grenadiers. M. le maréchal ayant annoncé à M. de Durler qu'il était chargé de la part du roi de prendre le commandement du château, M. de Durler lui dit: « M. le maréchal, quels sont vos ordres? » « De ne pas vous laisser forcer, répartit le maréchal. » M. de Durler répondit: « On peut y compter. » Ce fut le seul ordre que les Suisses reçurent de ce maréchal de France. On ne leur reprochera point de ne pas l'avoir suivi à la lettre.

(A suivre.)

Ici et là.

Un jour, je lisais, devant une brave femme de village, qu'à St-Petersbourg on obligeait à balayer les rues les hommes trouvés ivres sur la voie publique.

« S'on fasai dincé tsi nos, dit-elle, vo pouaidé

» comptá que noutron veladzo sarai proupro cou-
» min on ugnon!!

Maître Râpin et son vòlet Mânu medzivon dão sâo-
cession por lão repoussegnon.

Lo maître, qu'avai on cuti bin molâ, fasaidai rion
dallé asse primmé coumin daî certificats dé bounna
via.

Vo z'êtes bin bon dé tant vo bailli dé mau por cin
tsappliotá, que lai dese Mânu.

Kaisse-té, te ne sâ pas cin qu'est bon, lai réfâ
Râpin; por mé, mé faut lé trintsé dincé por mé
trovâ lo kieur!

Petêtré bin, lai dese Mânu, mâ copâ pî gros por
mé, les vòlets n'ant pas fauta dé medzi asse bon
que lé maîtres!!

M. de Charpentier, le savant géologue, était, pa-
rait-il, du même avis que notre Mânu à l'endroit du
saucisson, dont il ne prisait pas les tranches réduites
à leur plus simple expression.

Un jour, il était à Anseindaz avec un ami qui ai-
mait le saucisson en tranches transparentes.

A la halte, l'ami se mit en devoir de découper
un superbe façon-Bologne en cercles qui eussent
rendu des points à ceux du restaurateur le plus par-
cimonieux.

M. de Charpentier le regarda faire un instant,
puis se mit à choisir des pierres, à les essuyer, et
au fur et à mesure que la tranche tombait sous le
couteau effilé, notre savant la mettait de côté et
posait dessus une des pierres qu'il avait dans la
main.

— Mais que faites-vous donc là, je vous en prie,
exclama l'ami?

— Vous voyez, monc her, lui répondit le géologue
d'un air calme, je mets des pierres sur vos tranches
pour que le vent ne les emporte pas!!

Thermes de Lessus.

L. C.

Les frères ennemis.

(Suite et fin.)

Le curé dit tout cela, et encore bien d'autres choses, d'une
voix tonnante qui faisait dire aux paysans: Il va faire dé-
gringoler la voûte; mais il est souvent presque encore
plus facile de faire tomber une voûte que de trouver accès
dans le cœur des gens qui se détestent. Barbe pleurait à
chaudes larmes sur l'opiniâtreté de ses frères, et bien que
le curé répétait à tout propos qu'il ne désignait ni celui-ci,
ni celui-là, que chacun devait mettre sa main sur son cœur
et se demander s'il y entretenait un véritable amour pour
ses parents, — tout le monde ne s'en disait pas moins: —
Il parle pour Michel et Conrad; voilà qui est dit tout exprès
pour eux.

Les deux frères étaient debout, peu éloignés l'un de l'au-
tre. Michel mordillait son bonnet qu'il tenait entre les dents;
Conrad écoutait, la bouche ouverte. Leurs yeux étant venus,
un moment après, à se rencontrer, le bonnet de Michel s'é-
chappa de sa main: il se baissa vite, afin de cacher son émo-
tion.

Le chant vint servir de douce et pacifiante conclusion